Fédération Française de Spéléologie

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU COMITÉ DE SPÉLÉOLOGIE RÉGIONAL OCCITANIE
8 au 18 avril 2021 – DÉMATÉRIALISÉE
18 avril 2021 - DISTANCIEL

Compte rendu Assemblée Générale

Vu le contexte sanitaire et l'interdiction de se réunir en assemblée générale toujours en vigueur à ce jour, il a été décidé de mettre en ligne les parties rapports d'activité et bilan financier pendant une semaine (10 jours en réalité) afin que tous les fédérés puissent poser des questions sur ces bilans. Ceci a été fait du 8 au 18 avril. Ils n'ont pas été présentés lors de l'AG du 18 avril mais ils sont repris dans ce compte-rendu pour mémoire et archivage.

Une partie a été faite en distanciel le 18 avril de 9h à 13h, permettant les échanges de vive-voix, les questions concernant les documents mis en ligne, et de procéder aux votes sur les bilans et les élections de personnes.

Les votes sont réalisés en direct grâce à un logiciel développé par Olivier Guérard permettant l'utilisation de procurations et l'anonymisation des résultats.
Un grand merci à Olivier !

Début de l'AG en distanciel le 18 avril à 9h (et questions posées sur l'interface)

En début d'AG, un vote est proposé afin de compter les grands électeurs présents par le biais de la question « Le pluriel de tripou est-il tripoux avec un x ? »

Après quelques réglages du logiciel de vote et des votants par Olivier, le nombre de présents et représentés décompté est de 74 (dont 23 procurations) sur 128 grands électeurs.

Pour information, la réponse à la question sur les tripoux est oui. Mais on peut aussi utiliser un « s » (dixit Google), mais comme le remarquent certains Google n'est pas la Bible, ce qui démarre un débat mais bref. Nous ne sommes pas là pour ça.

Grands électeurs (GE) présents ou représentés :
74 grands électeurs présents ou représentés sur 128.

Au vu de notre règlement intérieur, les votes par procuration ne sont pas valables par voie dématérialisée.
Tigrou propose aux GE de valider (ou pas) l'utilisation des procurations pour ne pas avoir à décaler l'AG de 15 jours, ce qui est obligatoire si le quorum n'est pas atteint (ce qui est le cas si on ne compte que les « présents »).

Vote pour l'utilisation des procurations
Exprimés : 77
Contre : 0 **Abstention : 0** **Pour : 77**

Le nombre de votants varie au long de l'AG. Entre ceux qui se sont levés à 10h et ceux qui partent boire un café (comme en AG physique en fait !), il est normal de ne pas avoir le même nombre de votants à chaque vote.

En suivant, la validation du CR de l'AG précédente est mise au vote, conformément à la réglementation.

Validation du CR de l'AG 2020
Exprimés : 77
Contre : 2 **Abstention : 13** **Pour : 62**

BILAN 2020 ET PROJETS 2021

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie de vous être levés si tôt pour assister à cette AG, surtout après la soirée sympa que nous avons passé tous ensemble hier soir, à discuter et échanger sur nos expériences, nos projets, nos…

Euh, non attendez, je m'a trompé : ça c'est le bilan moral d'une autre année. Je vais trouver celui de cette année… Je l'ai mis où ??? Je me souviens qu'il commençait pareil, par « bonjour à toutes et à tous »… Ah, le voilà. Ah non, tiens, il commence plutôt par « Bonjour à chacune et à chacun », parce que je ne m'adresse pas à une assemblée générale où vous êtes tous réunis, mais à une addition d'individus assis derrière son ordinateur. Et on a beau me dire qu'on fait ça pour préserver notre société entière, parce qu'on a tous conscience qu'il faut que nos individualités s'effacent devant la nécessité du bien commun, et bien, j'y crois pas trop. Je n'arrive pas à y voir autre chose que l'ultime étape de l'individualisme de notre société, où chacun, tout en se plaignant des contraintes, accepte finalement assez bien de ne vivre que par et pour soi-même.

Du coup, y'a quand même quelque chose de paradoxal à organiser l'assemblée générale, destinée, comme son nom l'indique, à rassembler les gens, d'une fédération (ou de sa représentation régionale), destinée, comme son nom l'indique, à fédérer les gens, à l'heure où il est formellement interdit de se réunir à plus de six à l'extérieur, et très explicitement déconseillé de le faire à l'intérieur… Et c'est un peu ballot du coup : après 9 ans en tant que président du CSR, j'ai fini par comprendre comment on faisait un rapport moral. Mais au même moment, je ne suis plus vraiment sûr de comprendre comment on fait une assemblée générale, et encore moins une fédération !

Bon, si on ne veut pas s'arrêter là, il faut voir les choses différemment en fait. Il faut arriver à se convaincre que, à l'heure où tant de pressions politiques, médiatiques et sociales nous incitent à ne plus fréquenter les autres, il devient impératif de continuer à tout faire pour vivre ensemble, et donc d'autant plus important de se fédérer et de se rassembler même si on doit le faire avec les moyens du bord. Et puis de toutes façons, à plus de six, on a froid en attendant que les autres remontent le puits ou descendent la cascade. Et le bilan moral dans tout ça ? Et bien, vu les circonstances, on ne peut pas faire comme d'habitude, (1) qu'est ce qui va et (2) qu'est ce qui ne va pas. Je pense qu'il faut continuer dans l'optimisme avec (1) qu'est ce qui ne va pas et (2) qu'est ce qui va quand même un petit peu et qui nous montre qu'on peut, en faisant des efforts, faire en sorte que ça aille mieux. « Le pessimisme de l'intelligence, l'optimisme de la volonté », disait un type dont tout le monde a oublié le nom, sans parler de la doctrine…

Bon alors, qu'est ce qui n'a pas été dans l'année qui vient de s'écouler… Même en se limitant au strict domaine du CSR O, j'ai peur que ce soit un peu long à exposer. Il est indéniable que nos activités ont connu une très forte baisse. Pour gagner du temps, je ne vais pas faire ici la

liste des stages, camps, expéditions ou journées thématiques reportés ou annulés ; je ne vais pas non plus exposer tous les efforts faits pour monter des projets auxquels personne n'a donné suite tant il parait évident qu'il est impossible d'organiser quoi que ce soit ; je ne vais pas non plus me lancer dans une improbable comparaison du nombre de journées/participants entre 2019 et 2020 dans les EDS, les JNSC, les projets scolaires, les camps d'été, ou même les visites de classiques ; je peux en revanche résumer tout cela en commentant quelques chiffres. Au jour d'hier (ça n'existe pas cette expression, mais pas moins qu'au jour d'aujourd'hui que tout le monde utilise pourtant), il y avait 1 370 fédérés en Occitanie, soit 66 de moins que l'an dernier à la même date (soit 5% de moins) et 149 de moins par rapport à fin de l'année 2020 (soit environ 10% de moins). Certes, c'est beaucoup moins que la plupart des grosses fédérations, pas mal accusant un recul de 30, voire 50%. Ça prouve ce qu'on savait déjà : on a peut être moins de fédérés, mais ce sont de « vrais fédérés », qui prennent leur licence parce qu'ils ont conscience que ça leur apporte quelque chose et qu'ils apportent quelque chose à la fédération en le faisant. Mais bon, là encore, c'est quand même une nette accélération d'une tendance plus ancienne : le nombre de fédérés se maintient très difficilement depuis quelques années, si on prend 10% en moins cette année, ça fera mal. Si on regarde le niveau des dirigeants, le problème est plus frappant encore. Combien de clubs n'ont pas fait leur AG ? Combien de CDS n'ont pas d'équipe dirigeante, ou une équipe ultra réduite ? Et combien de candidats au CD du CSR que nous allons élire tout à l'heure ? J'ai espoir bien sûr, que quelques uns se décident durant cette AG, car nous avons toujours eu cette particularité électorale d'accepter les candidatures jusqu'à l'heure de la clôture du vote. N'hésitez pas, si ça vous tente, tout le monde y a sa place. Mais dans tous les cas, ça restera aussi une équipe méga réduite, même si, je l'espère, méga motivée. Et moins de monde dans les équipes (à tous les niveaux) ça veut dire moins de projets et donc moins de financements, mais aussi moins de poids pour négocier l'accès aux cavités ou la protection du milieu souterrain, et d'une manière générale, moins de possibilités de faire comprendre que nos activités ne sont pas un simple loisir individualiste mais une réelle plus value pour notre société. Bon, pas la peine que je développe : ceux qui ne sont pas archi-persuadés de l'importance de la Fédération, ne sont sans doute pas à m'écouter derrière leur écran par ce beau dimanche de printemps !

Alors qu'est ce qu'on fait ? On s'assoit, on se lamente, on tente juste de surnager en attendant la fin de la tempête ? Je pense que c'est le meilleur moyen de couler, parce que, comme je l'ai déjà dit au moins deux fois, cette crise n'est pas une tempête passagère, mais la traduction d'un malaise plus profond et plus durable. Je pense au contraire qu'il faut multiplier les projets, pour retrouver goût, envie et intérêt à être ensemble et convaincre tout le monde de l'intérêt de le faire. Et si on regarde bien, l'année qui vient de s'écouler nous donne pas mal d'exemples qui prouvent que c'est possible et porteur si on se donne le mal de le faire.
Au niveau du CSR, on a la chance d'avoir Delphine Jaconelli, qui en plus de ses compétences irremplaçables, a su garder sa volonté d'avancer, ou a su faire semblant de la conserver ce qui, en l'occurrence, revient au même. Du coup, il a été possible d'assembler les bonnes volontés des bénévoles et des partenaires pour achever le sentier karstique du Lot, bien avancer celui de l'Aude, et lancer celui de la Lozère. Il a été possible de faire aboutir, enfin, le diagnostic pollution de la rivière souterraine de La Roque, même s'il reste du travail sur que faire à partir de ce diagnostic. Il a été possible de mettre en place le nouvel outil de

signalement des pollutions du milieu karstique qui vous sera présenté tout à l'heure, même s'il n'est pas opérationnel aujourd'hui comme j'aurai aimé qu'il le soit. Il a été possible d'organiser un recyclage de cadre et un stage initiateur, et y'a sans doute plein d'autres choses qu'il a été possible de faire et que j'oublie au moment de vous en parler. Et puis surtout, même sans l'aide précieuse d'une salariée, y'a plein de trucs chouettes qui arrivent à se faire au niveau des CDS. Des nouveaux projets scolaires ont été lancés, des formations techniques et des exercices secours ont été organisés, des projets scientifiques ont été montés, des expés ont été programmées… et là aussi j'en oublie plein, je ne peux pas être au courant de tout.
Parfois, ça étonne ou ça surprend quand on prévoit tout un barda pour un avenir on ne peut plus incertain, quand on met plein d'énergie dans quelque chose qui a toutes les chances d'être annulé au dernier moment. Souvent, ça décourage, quand on y a cru, qu'on s'est investit et que, finalement, un énième décret à la logique peu évidente vous interdit de le faire. Mais c'est sans doute dans ces moments où c'est le plus dur d'organiser des trucs qu'il faut continuer à y croire et à le faire. C'est là qu'une fédération, et la notre en particulier, trouve tout son sens et toute son utilité, c'est là que les projets collectifs peuvent dépasser l'hydre hideuse de l'individualisme irresponsable. Avouez qu'une phrase comme ça, quand même, ça ne se trouve pas dans tous les bilans morals… enfin, moraux, plutôt je crois. Bref, c'est de la balle, quoi !

Il faut y croire et c'est comme ça que je terminerai (on arrive au bout, réveillez vous). En cette période de repli sur soi, à la fois impulsé par nos façons de vivre et forcé par notre gouvernement, nous nous devons d'essayer de construire autre chose, de nous investir dans l'avenir de notre fédération et dans des projets pour valoriser nos activités. Alors il ne vous reste plus que quelques minutes pour lever la main (façon de parler, hein) et candidater pour faire partie de la prochaine super équipe du CSR O, ou, à défaut, que quelques semaines pour vous motiver, porter un projet et lancer une action : le CSR, les CDS et plein d'autres gens compétents et sympas seront là pour vous aider, promis, et vous verrez que ça fait vachement du bien de faire aboutir un truc ensemble.
Allez, pour de bon je finis, avec deux dernières choses pour vous convaincre définitivement que tout va bien (ou presque, on va pas chipoter) : (1) on a appris hier que le gouvernement avait autorisé les pratiques de sport de pleine nature encadrées (c'est-à-dire, par exemple, les sorties clubs) dans l'intégralité du département de résidence : à part pour les Gersois (et encore), ça nous laisse à tous un terrain de jeu largement assez varié pour aller pratiquer nos activités à notre convenance. Et puis (2) je vous rappelle que deux vrais rassemblements sont toujours prévus pour bientôt en Occitanie : le rassemblement sur la Coume Ouarnède début août et le rassemblement Caussenard sur le Causse noir début septembre. On vous y attend tous, pour discuter, brailler, prendre l'apéro et baffrer parce que, comme le Punk (40 ans plus tard exactement), « CSRO is not Dead » !!!

Vote du rapport moral
Exprimés : 76
Contre : 2 **Abstention : 3** **Pour : 71**

RAPPORT DES COMMISSIONS ET ACTIVITÉS 2020 / PROJETS 2021

- **Bilan d'activité résumé (Delphine Jaconelli – Technicienne Environnement)**

Développement de la pratique – Faciliter l'accès aux formations fédérales sur les territoires et à tous les niveaux de pratique –

> Soutien financier à la pratique des licenciés.
Attribution d'aides financières pour favoriser la pratique, l'engagement des licenciés, et le recyclage des licenciés formés pour prévenir les risques : 22 aides accordées en 2020, dont 10 aides spécifiques jeunes (cf. ci-après).
> Organisation d'un stage de formation personnelle en spéléologie (découverte, SFP1 et SFP2), du 22 au 29 février 2020 à Cabrerets (46) : 25 participants, 14 cadres.
> Organisation d'un stage canyon SFP2 du 28 juin au 3 juillet en Corse : bien que lancé, ce stage a dû être annulé à cause de la crise sanitaire liée à la covid. Il a été reporté en 2021, du 23 au 29 mai 2021.
> Organisation d'un stage initiateur canyon du 23 au 29 août 2020 à Villelongue (65) : 6 participants, 2 (+1 pour l'évaluation) cadres.

Jean-Luc Lacrampe, responsable Co Canyon, dit que ça serait bien qu'il y ait un responsable canyon dans chaque département. Il a déjà quelques noms. Pour les départements où il ne trouve personne, le président sera référent.

> Organisation des Journées de Formation Continue (recyclage de cadres) les 10 et 11 octobre 2020 à Saint-Pé de Bigorre (65) : 7 participants, 2 cadres (JFC spéléo) et 13 participants, 3 cadres (JFC canyon).
> Maintien d'un lot de matériel mobilisable sur les actions et stages organisés en Occitanie.
En 2020, il a été utilisé lors des journées de formation continue en septembre par le CDS 34.
> Participation des correspondants et responsables régionaux secours au Conseil Technique national annuel du SSF (Secours Spéléo Français).
> Lien permanent entre les conseillers techniques départementaux et les responsables régionaux. Relais pour les exercices départementaux.
> Relais et mobilisation des équipes secours en temps voulu.
> Revue régionale SpéléOc : publication de deux numéros prévus en 2020.

Augmentation du nombre de licenciés, ouverture et élargissement de l'offre de pratique à de nouveaux publics. Promouvoir nos activités vers les jeunes et les scolaires.

Les actions envers les jeunes et les publics scolaires ont été très compliquées à mener en cette année de crise, certaines n'ont pas pu s'organiser, telle que le rassemblement des EDSC en Occitanie. Cependant quelques actions ont pu quand même être menées. L'action du CSRO a été axée sur le soutien direct aux jeunes pour qu'ils puissent pratiquer, se former.
> Soutien financier aux jeunes licenciés.
Attribution d'aides financières spécifiques aux jeunes fédérés de la région relatives à des stages ou camps : 10 aides spécifiques jeunes ont été attribuées en 2020. Parmi ces aides, 8 concernent des participations à des camps jeunes (junior) et 2 concernent des stages perfectionnement canyon.
> Pérennisation, suivi et développement de nouveaux partenariats Occitanie avec les établissements scolaires (voir bilans en annexe).
- Lycée professionnel de Camel de Saint Girons, collège du Mas d'Azil, lycée professionnel J. Durroux Ferrière (09).
- Lycée Toulouse Lautrec (31).
- Lycée Mailhol (66).
- Lycée Déodat de Séverac (66).
- Lycée Pétavin (48).

> Soutien aux licences scolaires : le CSRO a apporté une aide financière aux licences prises dans le cadre des projets scolaires aux clubs et CDS menant ces projets (l'aide correspondant à la prise en charge de la part fixe régionale de chaque licence).

> Soutien aux expéditions : certaines de ces expéditions sont en lien avec les projets menés auprès des scolaires. En raison de la crise sanitaire, les expéditions prévues qui avaient sollicité le soutien du CSRO ont été ajournées.
> Spéléo et inclusion sociale : en 2020, le CSRO a été à nouveau contacté par l'association Peace and Sport pour organiser une sortie. Le CSRO a donc sollicité les professionnels de la région pour répondre à cette demande. En raison du second confinement lié à la crise sanitaire, cette action n'a cependant pas pu aboutir en 2020.
> Programme d'achat de matériel. Afin de pouvoir de soutenir et de mettre en œuvre les actions menées par le CSRO, ses comités départementaux et clubs dans les meilleures conditions possibles et avec du matériel adapté, une commande groupée de matériel a été réalisée. Ce matériel est mobilisé notamment pour les actions en lien avec les projets scolaires et les écoles de spéléologie. Concrètement en 2020, l'action a consisté en l'achat de matériel collectif et individuel ainsi qu'à l'achat d'une tablette utilisable sur le terrain.
> Développement du *site internet* du CSRO et déploiement dans les comités départementaux.
> Revue régionale SpéléOc : publication de deux numéros prévus en 2020.
> Les rassemblements, régional prévu en avril 2020, et caussenard prévu en septembre 2020, ont dû être annulé en raison toujours de la crise sanitaire.

Promouvoir et diffuser la connaissance des milieux karstiques (cf bilan Co Environnement)
> Inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique.
> Pollution du réseau souterrain de La Roque en Aveyron (commune de La Rouquette).
> Sentiers karstiques.
> Autres dossiers environnement.

- **Environnement (Delphine Jaconelli – Technicienne Environnement)**
  Inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique.

L'année 2020 a marqué le lancement effectif de la refonte de l'outil de signalement des pollutions en milieu karstique avec la fermeture de l'ancien site (pollution-karst) et l'engagement du CSRO auprès du prestataire retenu, Laëtis. La première étape est la réalisation d'un nouveau site internet dédié à cet inventaire, qui répondra aux nouveaux enjeux liés aux évolutions d'ordre territorial, informatique, partenarial, etc. Une seconde étape permettra l'intégration des données déjà existantes, leurs mises à jour et le signalement de nouveaux sites pollués. La première phase a nécessité en 2020 deux réunions de travail entre le CSRO et le prestataire, en novembre et décembre, ainsi que de nombreuses tâches annexes tout au long de l'année : travail sur les anciennes données et les champs de données, la mise en place d'un degré de vigilance des sites signalés, les mots-clés pour le référencement du futur site, les axes de communication du futur outil, etc.
Même s'il était important de se lancer dans la mise en œuvre de ce projet, le budget de ce dossier n'est pas consolidé et la recherche de nouveaux partenaires a dû se poursuivre en 2020. Plusieurs recherches, échanges et dépôts de demandes de subvention ont donc dû être réalisés qui fin 2020 font état du bilan suivant : le Conseil Régional Occitanie, l'ANS, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la DREAL Occitanie sont toujours des partenaires importants de cette action. Des demandes de prorogation de délai ont dû être sollicitées pour certaines d'entre eux (retard pris en raison de réponses de partenariat tardives et de la crise sanitaire notamment) mais ils restent engagés auprès du CSR. Un nouveau soutien a été obtenu en milieu d'année dans le cadre du FDVA (fonds pour le développement de la vie associative). Les pistes de financement via la FFS : cette dernière avait proposé d'intégrer ce projet d'Occitanie dans le cadre d'une demande de subvention FFS auprès de l'Office Français pour la Biodiversité. Deux réunions de travail en avril et mai ont eu lieu, la commission environnement du CSRO a travaillé et complété le document de travail proposé par la FFS et préparé le futur dossier déposé mais cette demande semble à ce jour en stand-by.
Le nouvel outil de signalement devrait pouvoir être opérationnel au printemps 2021. La recherche de nouveaux partenariats, un enrichissement du contenu et un travail de communication et d'animation de ce nouvel outil, devront se poursuivre pour pouvoir atteindre totalement les objectifs de cette action.

Tigrou rappelle ce qu'est le POK (voir ci-dessus).
Le prestataire n'a pas finalisé à temps les pages de présentation mais Delphine et Tigrou nous montrent des pages de présentation du projet en pdf.
Nathalie Uomini (CDS 09) dit qu'on devrait déposer une candidature pour le prix Euro Spéléo Protection Label.
Thomas Jacquesson (CDS 09) demande s'il faut être fédéré pour faire des signalements. Tigrou répond que non, même si on demande à la fin du signalement si les gens sont fédérés ou pas.
Laure Foltzer (CDS 46) demande si le site est déjà utilisable.
Tigrou répond que non mais que ça ne saurait tarder (sous quelques semaines). Les fédérés seront mis au courant par mail. Un mail à tous les fédérés va aussi être fait début de semaine prochaine, pour dire que malgré l'article paru dans le dernier SpéléOc, le site n'est pas encore ouvert.
Thomas Jacquesson (CDS 09) demande si quelqu'un vérifie les informations saisies. Tigrou répond que non, mais qu'en fonction des informations et de la personne qui saisit les informations des vérifications pourront être faites par Delphine.
Franck Muller (CDS 34) demande pourquoi ce site n'est pas national. Tigrou répond que l'outil est développé par le CSR et que si d'autres sont intéressés (CSR ou FFS) il faudra mettre la main au portemonnaie ☺.
Cécile Morlec (CDS 31) et *Pierre Lemaitre* (CDS 48) demandent si on n'a pas peur que le logiciel soit attaqué par des robots ou autre.
Tigrou répond que non. C'est le parti qui a été pris. Si ça s'avérait une mauvaise option, on avisera.
Olivier Carpentier (CDS 82) demande s'il n'y a pas de risque qu'il y ait des sites signalés 2 fois.
Tigrou répond que si Delphine voit que 2 sites sont proches avec le même signalement elle contactera les gens.

Pollution du réseau souterrain de La Roque en Aveyron (commune de La Rouquette).

Lancée en 2019, la journée d'investigations sur ce site a pu avoir lieu en 2020, après avoir obtenu l'autorisation de la Préfecture de pénétrer dans la cavité, interdite d'accès par arrêté préfectoral depuis la pollution. Initialement prévue le 14 mai, cette action a dû être repoussée en raison de la crise sanitaire et s'est finalement déroulée le 17 septembre. Une fois les risques liés à la présence de gaz levés, les investigations ont consisté à réaliser des prélèvements d'atmosphère, d'eau et de sédiments dans les premiers mètres pénétrables de la cavité, les résultats d'analyse de ces échantillons prélevés nous permettant ensuite d'évaluer la pollution résiduelle dans le milieu karstique, suite à la pollution survenue en 2011 dans une carrière située en amont de la résurgence. La réalisation de cette action par la commission environnement du CSRO a nécessité plusieurs tâches indispensables à son bon déroulement : mobiliser une équipe et des intervenants compétents et le matériel nécessaire, rédiger un protocole technique de l'action et une fiche d'organisation de la journée proprement dite, communiquer auprès des acteurs concernés, présenter un bilan de cette opération et du dossier général.
Les informations et résultats de cette action ont été publiés dans les revues SpéléOc (CSRO) et Spelunca (FFS) et sont disponibles sur le site internet du CSRO, page de la commission scientifique.

Sentiers karstiques.

Malgré la situation exceptionnelle nous avons pu avancer, un peu moins vite que prévu certes mais de façon positive, sur la réalisation du sentier karstique de Crégols dans le Lot. L'année 2020 a vu la ratification par les parties concernées de la quasi-totalité des conventions de passage nécessaires au sentier. Ce point a nécessité plusieurs échanges et allers-retours entre le CSRO, la mairie, la communauté de communes, le parc naturel régional et les propriétaires. Rappelons que cette action est menée en collaboration étroite avec le PNR des Causses du Quercy, une convention de partenariat d'action collaborative a donc été signée entre le CSR et le PNR. Ce dernier nous apporte son expertise entre autres sur la demande de fonds

européens Leader, le montage de ce dossier a d'ailleurs nécessité tout au long de l'année plusieurs apports de compléments d'information. La commission a coordonné toujours en étroite collaboration avec le PNR, la réalisation du livret pédagogique du sentier ainsi que des bornes, panneau d'entrée, et balisage du sentier (contenu et mobilier de ces médias), ce qui s'est concrétisé par la livraison du livret imprimé en août, son dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale de France et la livraison des autres médias (panneau d'entrée du sentier, bornes et balisage) fin octobre. La pose est prévue début 2021.
Le second projet de sentier lancé était celui de l'Aveyron, à Creissels, cirque du Boundoulaou, avec son application « hydroflip », jeu scientifique sur la pollution des eaux souterraines. Afin de concrétiser ce projet, la commission a engagé une phase active de tracé, de cartographie de l'itinéraire et d'identification et de contacts des propriétaires et acteurs. Au vu des nombreux enjeux du site et des acteurs territoriaux tous aussi importants, concernés par ce projet, une réunion d'information et d'échanges sur ce projet a permis de réunir en septembre l'ensemble des protagonistes.
Cette rencontre n'a pas permis malheureusement de trouver un consensus qui réponde aux souhaits de toutes les parties prenantes. Si le côté pédagogique de notre démarche dans un cadre encadré a été reconnu, le contexte local actuel ne semble pas favorable à la réalisation d'un sentier pédagogique ouvert à tous sous la forme présentée (jeu de rôle) et sur une thématique trop ciblée et sensible sur le site pressenti. Par ailleurs, la révision des périmètres de protection du captage présent sur le site ne permet pas, à l'heure actuelle, d'envisager sereinement le développement du projet tant que cette procédure n'est pas terminée. Au vu des discussions de cette rencontre, le Comité Directeur du CSRO a, au cours de sa réunion d'octobre 2020, décidé que le projet de sentier karstique de l'Aveyron, tel qu'il est présenté aujourd'hui, ne pouvait donc pas être poursuivi dans le cadre du projet de réseau régional de sentiers karstiques de l'association. Toutefois, le travail mené et le contenu pédagogique de ce projet avec sa forme « jeu de rôle » étant innovant, et traitant de sujets certes sensibles mais réels et éducatifs, le CSRO a décidé de réfléchir à son intégration aux projets éducatifs menés par nos structures. Dans un premier temps, des contacts seront pris prochainement avec le PNR des Grands Causses, qui était plutôt favorable au projet, afin d'étudier certaines pistes de réflexion.

Le lien avec les différents partenaires a également mobilisé du temps, notamment, la nouvelle demande déposée en début d'année (suite à un premier refus) auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (pour les sentiers du Lot et de l'Aveyron) a été acceptée et a exigé plusieurs échanges et mises à jour du dossier.
La DREAL participe en outre à ce projet régional dans le cadre d'un soutien en 2020 aux actions d'éducation à l'environnement du CSRO (cf. paragraphe dédié).

Pour tous les sentiers déjà existants (31-32-65-81), la commission est restée en lien avec les départements concernés et s'est tenue à leur disposition (informations, demandes diverses, remontées sur l'état des sentiers, etc.). Une sortie a été organisée le 10 octobre 2020 par des clubs (Spéléo nature et canyon 65, le Spéléo club de Gascogne 32 et la Société de spéléologie et de préhistoire des Pyrénées Occidentales 64) sur le sentier des Hautes-Pyrénées à St-Pé de Bigorre dans le cadre de la fête de la science. La commission a répondu aux demandes des organisateurs (informations pour communiquer sur cette action, documents, remise d'exemplaires du livret, etc.)
Cette année 2020 a été l'occasion, au vu du contexte, de faire un point précis avec les organismes diffusant les livrets et de remettre à plat les conventions de partenariat de diffusion des livrets.
Des contacts et échanges ont également eu lieu avec le comité régional de randonnée pédestre dans le cadre de recherche d'informations en termes de responsabilité en lien avec les sentiers pédestres karstiques.
La commission est restée à disposition des départements d'Occitanie pour des conseils, une aide sur demande pour de futurs sentiers (suivi des sentiers en projet dans l'Aude et le Gard, en toute fin d'année une prise de contact pour un éventuel projet en Lozère). De même, elle a

été sollicitée par des comités départementaux et organismes extérieurs pour des demandes d'informations, de gestion de projet en matière de sentiers karstiques (ex. du CDS 47 ou du PNR de la Sainte-Baume 83).

En outre, la commission environnement a participé à la création du label national « sentier karstique » par l'adaptation du logo sentier karstique d'Occitanie pour le transformer en logo national, la mise à disposition de son retour d'expérience et de celui de ses CDS dans ce domaine et sa participation aux échanges sur le contenu du label.
Enfin, la commission a participé à la rédaction d'une communication sur les sentiers karstiques pour le symposium 1 du congrès de l'Union Internationale de Spéléologie 2021 (reporté en 2022 en Savoie).

Autres dossiers environnement.

Dossier méthanisation dans le Lot :
Le CSRO a délégué ce dossier au CDS 46 qui participe aux réunions des commissions de suivi mises en place par la Préfecture. La commission suit toutefois et reste attentive à l'ensemble des échanges relatifs à ce dossier. Un observatoire scientifique participatif de la méthanisation dans le Lot va être mis en place par la Préfecture début 2021.
Réserve naturelle souterraine de l'Ariège :
Delphine a participé à la réunion interne du 05/05/20 et a rédigé le compte rendu de ces échanges. Nous sommes encore en amont de la procédure officielle de création de la réserve. Ce projet de réserve, qui avait émergé initialement en 2002, a été relancé fin 2016 et sa mise en œuvre a été confiée au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Ce contexte implique surtout pour le CDS 09 un investissement important sur ce dossier et son contenu. La commission régionale a suivi les nombreux échanges et réunions mises en place en 2020.
Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope (APPG) relatif au site de la résurgence de Font Estramar (Salses-le-Château, Pyrénées-Orientales) :
Dans le cadre de la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG), Michel WIENIN a réalisé la partie contenu géologique du dossier de classement APPG du site, qu'il a ensuite présenté, sur demande du Préfet, aux représentants de la DREAL et de la CRPG et aux élus locaux, lors d'une visite de terrain le 12 novembre 2020.
Relations avec les Conservatoires des Espaces Naturels (CEN) Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon : Le CSRO a renouvelé son adhésion au CEN LR et il est représenté aux comités scientifiques des CEN. Il est également membre du comité de pilotage du Plan Régional d'Actions Chiroptères (PRAC). Par l'intermédiaire du compte rendu de la dernière réunion du PRAC, le CSR a eu connaissance de projets émanant du CEN en lien avec le milieu souterrain. Après consultation de ses CDS, il a semblé nécessaire de contacter le CEN afin d'avoir des éclaircissements sur ces dits projets. Ce contact a abouti, en juin 2020, à une rencontre CEN-CSRO qui a permis de faire un point sur les relations de nos structures, les actions de chacun et voir comment nous pourrions mieux travailler ensemble. Il a été convenu de se réunir à nouveau une fois la fusion des CEN réalisée, et dès que le CEN aurait les accords nécessaires au lancement de son projet de préservation des grottes à chiroptères au niveau régional. Le CDS 81 a représenté le CSRO à l'assemblée de fusion des CEN à Sorèze en septembre 2020 et comme convenu, ayant eu les soutiens requis, le CEN a recontacté fin 2020 le CSRO pour évoquer les actions concrètes prévues et la place des structures spéléologiques dans ce projet. Pour ce, une nouvelle réunion se tiendra début 2021.
Actions scolaires et éducation à l'environnement :
Les projets de sentiers karstiques et de développement de partenariats avec les établissements scolaires entrent dans ce cadre. Le CSRO a reçu en 2020 le renouvellement du soutien de la DREAL et de la DRJSCS BOP sur ces actions. La commission environnement rédige les bilans et les dossiers de demande de subvention et fait le lien avec ces organismes (cf. bilan ci-dessus des « sentiers karstiques » et bilan spécifique des « projets scolaires » du CSRO).
La commission a fait le lien afin de mettre en place sur la région une formation sur l'outil d'inventaire « Karsteau ». Initialement prévue en juin 2020, cette formation a dû être annulée

en raison du contexte sanitaire. Le peu de retours que nous avons ensuite eu sur les besoins des structures fédérées en Occitanie sur ce point et le contexte identique persistant, la prévision de cette formation a été suspendue.
Autres :
La commission est restée en veille sur les dossiers du SIGES. Elle a renouvelé son adhésion à France Nature Environnement et est toujours membre du Comité régional de la biodiversité (coordonné par le Conseil Régional et la DREAL). Elle a également suivi divers autres dossiers en lien avec la vulgarisation, la connaissance et la protection du milieu karstique (participation à la présentation en visioconférence du projet de conciliation des sports de pleine nature et préservation de la biodiversité des milieux rocheux en Midi-Pyrénées, suivi et intervention relationnelle sur certains sites de la région, relais d'informations et lien avec les CDS sur les journées nationales de la spéléologie et du canyon , journées nationales de la géologie, la fête de la science, …).

Christian Rigal (CDS 12) dit qu'une formation sur l'outil d'inventaire "KARSTEAU" était prévue en 2020. Il demande si ce projet est définitivement abandonné ou reporté car le CDS 12 a décidé de se lancer progressivement dans l'utilisation de cet outil pour inventorier les cavités de l'Aveyron, que quelques rares personnes maitrisent déjà l'outil mais que pour lui-même et d'autres spéléos de son département il pense que cette formation serait très utile.
Delphine répond que prévue en juin 2020, la formation a été reportée en raison de la Covid. Un message a alors été envoyé à tous les fédérés pour trouver une solution alternative (nouvelle date ou formation visio) à l'automne 2020. Suite au contexte sanitaire persistant et au peu de retour que le CSR a eu, seules 2 personnes sur la région ont répondu être intéressées. Il a semblé plus judicieux d'ajourner ce projet de formation et de le relancer en 2021. Il n'a donc pas été abandonné pour le moment. Cependant, il sera rediscuté prochainement pour décider de son devenir et de sa forme s'il est maintenu. Nous avons noté que le CDS 12 serait intéressé et nous vous tiendrons au courant dès que possible.

Secrétariat : tâches en lien avec les autres actions du comité

ANS :
Rédaction des bilans CNDS 2019. Travail sur le dossier ANS 2020 du comité régional, participation aux réunions FFS de présentation et d'échanges sur cette nouvelle campagne de financements le 23 avril et le 28 mai, réponses à diverses demandes clubs et CDS.
Diffusion et relais d'informations sur les actions régionales générales ou pour les commissions régionales, réponses à diverses sollicitations (commissions, fédérés, partenaires extérieurs).
Secrétariat et suivi des subventions liées aux aides financières à la formation et autres actions du CSRO, participation aux réunions du CSR.
Comptabilité du CSRO (saisie et coordination avec Laurence Salmon et Yvette Francoual-Valette, trésorière et trésorière-adjointe), participation en septembre à une journée de formation sur la comptabilité associative, coordination et suivi des demandes de subvention du CSRO auprès des différents partenaires…

* ANS : Agence Nationale du Sport – BOP : Budget Opérationnel de Programme - CDS : Comité Départemental de Spéléologie – CNDS : Centre National pour le Développement du Sport - CSR O : Comité de Spéléologie Régional Occitanie - DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. FFS : Fédération Française de Spéléologie - PNR : Parc Naturel Régional – SIGES : Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines.

- **Spéléo Secours Français (Jean-Michel Salmon)**

Sur l'année 2020, un exercice secours régional SSF "Grands causses" (SSF 30, 34, 12 et 48) au titre du CSR Occitanie était programmé en fin d'année en Lozère. Vu la situation sanitaire, cet exercice a été annulé et reporté sur 2021.
Dans le cadre de la nouvelle olympiade qui a commencé début 2021, Joël Danflous (CTDSA

32), correspondant régional SSF pour le massif pyrénéen nous a fait part de sa décision de ne pas poursuivre son mandat. Il a lui-même recherché un successeur au sein des CTDS de la région. C'est finalement Marc Guichot (CTDSA 46) qui a accepté de prendre la succession de Joël à ce poste. Conformément au Règlement Intérieur du SSF, les sept CTDS des départements de la zone Pyrénées (09, 31, 32, 46, 65, 81, 82) ont avalisé cette candidature par vote électronique début décembre. Le Conseil Technique du SSF et le président du CSR Occitanie ont ensuite procédé dans la foulée à la nomination de Marc Guichot au titre de correspondant régional SSF pour le massif pyrénéen.

Tigrou demande s'il y aura un barnum régional en 2021 car ça ferait sortir les gens et on serait certainement autorisés à faire ce genre de chose.
Jean-Michel répond que non mais qu'on peut y penser.
Joël Danflous (ex correspondant régional SSF) dit qu'il y avait un exercice de prévu organisé par le SSF 09 pour le niveau régional.
Olivier Guérard (CDS 09) dit que le CDS 09 est prêt à organiser quelque chose, mais qu'il attend la demande du niveau régional.
Jean-Louis Rocher (CDS 12) dit qu'un exercice secours régional (zone Causses) est prévu sur le Causse Méjean en octobre 2021.

FINANCES

RAPPORT FINANCIER

- **Réalisé 2020 (en annexe)**

Aucune question.

Laurence précise que sur le compte de résultat réalisé 2020, 1 300 € ont été mis en fonds dédiés du crédit BOP et 1 300 € en fonds dédiés ANS. Mettre 2 600 € en fonds dédiés permet de réduire l'excédent d'exploitation qui est de 1 092,22 €, et qui aurait été de 3 687,22 € sans l'utilisation des fonds dédiés. Ces écritures nous engagent à faire les actions en 2021. C'est pourquoi nous retrouvons dans le budget prévisionnel 2021 1 300 € en produit dans le compte 7418 et 1 300 € dans le compte 7422. Ces sommes sont dédiées à des actions scolaires, jeunes et inclusion sociale.
Dominique Ros (CDS 34) demande ce que sont les crédits BOP.
Tigrou répond que ce sont des financements régionaux venant de Jeunesse et Sports et ciblés sur des thèmes spécifiques (BOP : Budget Opérationnel de Programme).

- **Financement des actions (en annexe)**

Un anonyme remarque que si la dernière ligne horizontale est bonne, les lignes à cellules hachurées devraient avoir une cellule hachurée dans la colonne de droite car le total obtenu verticalement (dernière case en bas à droite) ne correspond pas, ce qui est normal avec cette présentation.
Laurence répond que cette présentation permet d'expliquer comment on finance nos actions, ou en d'autres termes où sont nos sources de financement.
La case S25 présente un total horizontal de 109 765, 75 €.
Pour retrouver ce total il faut faire deux opérations : la somme de S7 à S24 (on trouve 78 618, 30 €) à laquelle il faut ajouter les dépenses non ventilées soit la somme de N25 à R25 (on trouve un total de 31 147, 45 €).
Si on fait la somme des deux on trouve bien 109 765,75 €.
C'est juste une question de présentation.

- **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes se sont réunis le 10 avril 2021 à 14h00 en réunion distancielle en présence de Laurence Salmon, trésorière et de Delphine Jaconelli, salariée.

Sur la méthode, ils ont réalisé un point sur les actions du CSR réalisées en 2020 et posé des questions sur le contenu et les totaux des lignes du compte de résultat. Par ailleurs, ils ont procédé à des sondages afin de vérifier que les différentes opérations sont correctement comptabilisées avec à l'appui les pièces justificatives correspondantes.
Ils n'ont décelé aucune anomalie et proposent à l'assemblée générale d'accorder le quitus aux comptes 2020 du CSR Occitanie.

Denis MATARIN

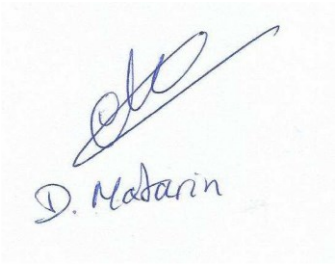

Guy VALENTIN

Vote du bilan financier
Exprimés : 82
Contre : 0 **Abstention : 12** **Pour : 70**

BUDGET PREVISIONNEL 2021 (en annexe)

Emilie Reboul (CDS 31) demande si la demande d'aide concernant le rassemblement d'Arbas est arrivée assez tôt pour être intégrée au budget prévisionnel.
Tigrou répond que non, mais que la question sera abordée lors de la prochaine réunion de CD du CSR à venir. Même si ce n'est pas au prévisionnel, ça peut être accordé.

Tigrou fait un point sur l'ANS. Le Copil régional a préparé un courrier qui sera envoyé lundi à tous les fédérés. La campagne a été lancée depuis le 12 avril sur *Lecompteasso*. Elle court jusqu'au 9 mai.
La plus grosse nouveauté est qu'autant pour les CDS que pour les clubs il faut avoir rempli le BAAC ou le BAAD avant de faire la demande. Si ça n'est pas fait, on peut encore le faire jusqu'à fin avril en le demandant à Lorenzo à la FFS.
Les demandes seront ensuite étudiées par le Copil régional, à élire en suivant.

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (2 personnes)

	NOM	PRENOM	CDS	POUR	RESULTAT
1	MACHADO	Cédric	31	85	ELU
2	ROS	Dominique	34	81	ELU

ELECTION DES GRANDS ELECTEURS REGIONAUX (9 personnes)

	NOM	PRENOM	CDS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT
1	AMIEL	Christian	11	65	4	2	ELU
2	DUCASSE	Philippe	31	58	7	4	ELU
3	GUERARD	Olivier	09	58	0	9	ELU
4	JIQUEL	Suzanne	09	65	0	7	ELUE
5	KYSEL	Vanessa	31	79	0	5	ELUE
6	THOCAVEN	Jean-Louis	46	73	1	12	ELU
7	TOURTE	Bernard	31	77	3	3	ELU
8	WEBER	Benjamin	31	73	1	10	ELU
9	WIENIN	Michel	30	72	0	13	ELU

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR (22 personnes)

	NOM	PRENOM	CDS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT
1	AMIEL	Christian (Kinou)	11	72	7	2	ELU
2	BAICHE	Irène	09	71	1	8	ELUE
3	BES	Christophe (Stoche)	11	68	6	6	ELU
4	BONNET	Christel	81	68	1	11	ELUE
5	BOUILLON	Jean-Luc	12	65	5	13	ELU
6	CAVAILLES	Daniel (Papy)	11	74	0	8	ELU
7	DUCASSE	Philippe	32	73	5	5	ELU
8	FRANCOUAL-VALETTE	Yvette (Cissou)	46	73	5	5	ELUE
9	JIQUEL	Suzanne	09	74	5	2	ELUE
10	KASPRUK	Michel	11	63	4	13	ELU
11	GUERARD	Olivier	09	72	5	3	ELU
12	LACRAMPE	Jean-Luc	65	73	3	3	ELU
13	MORLEC	Cécile	31	73	2	7	ELUE
14	PLANTIER	Hervé	12	68	3	12	ELU
15	PUBERT	Sophie	32	70	0	10	ELUE
16	RIGOU	Juliette	65	74	0	9	ELUE
17	ROZIER	Fabrice	81	76	0	4	ELU
18	SOUVERVILLE	Michel	31	66	0	15	ELU
19	WEBER	Benjamin (Tigrou)	31	74	7	0	ELU
20	WEBER	Lucienne	31	71	7	4	ELUE

Par manque de candidates, Tigrou propose de mettre dans la liste des candidats les femmes présidentes de CDS, pour qui ça ne change rien vu qu'elles sont déjà destinataires de tous les échanges. Christel Bonnet et Sophie Pubert se rajoutent ainsi.

ELECTION DU PRESIDENT

Philippe Ducasse se propose en tant que président et est présenté en tant que tel à l'AG pour validation.
Il est élu avec 66 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions par l'AG.

ELECTION DES MEMBRES DU COPIL régional ANS (8 personnes)

	NOM	PRENOM	CDS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT
Membres du CD							
1	AMIEL	Christian (Kinou)	11	64	1	0	ELU
2	BONNET	Christel	81	60	0	2	ELUE
3	BOUILLON	Jean-Luc	12	66	1	5	ELU
4	LACRAMPE	Jean-Luc	65	55	3	2	ELU
5	WEBER	Benjamin (Tigrou)	31	67	7	1	ELU
Représentants des CDS							
1	FERRANDEZ	Adeline	30	68	0	3	ELUE
2	RAVAIAU	Nicole	09	57	0	10	ELUE
3	SALMON	Jean-Michel	34	68	3	3	ELU

4	ZINZNER	Jean-Luc	46	62	2	8	ELU

Vu le nombre de candidatures, il est proposé d'élargir le nombre de membres du CD à 5 pour avoir la représentation d'un maximum de départements.

En outre, le CDS 30 étant représenté en surnombre, il est proposé à Adeline et Serge de décider qui des deux fera partie du CoPil pour représenter le CDS 30. Le second pourra être suppléant.

Le président du CSR est membre de droit.

Fin de l'AG à 13h.

Le Président sortant Benjamin Weber (Tigrou)	La secrétaire sortante Vanessa Kysel

ANNEXES

BILANS 2020 DES PROJETS SCOLAIRES (TRANSMIS PAR LES RESPONSABLES)

09- LP Camel de Saint Girons :

Une sortie spéléologique à la grotte de Siech (Saurat) a eu lieu le vendredi 11 septembre 2020. Cette sortie concernait 16 élèves de 2nd Bac Pro Animation et 5 membres du personnel du lycée dont l'infirmière. Elle a eu lieu dans le cadre des journées d'intégration des nouveaux lycéens. La sortie a été encadrée par 2 professionnels DE et BE spéléologie Nicolas Clément et Laurent Maffre.

09- Collège du Mas d'Azil :

Dans le cadre du Festi-Dolmen organisé par Arize Loisirs Jeunesse et l'association Grottes & archéologie, les élèves de 6ième ont assisté à la projection du film « Looking for sapiens » en présence de Marc Jarry, archéologue. Les élèves de 4ième ont participé à des ateliers de topographie et cartographie de grotte et réseaux souterrains avec les spéléologues Didier Cailhol et Yves Besset ainsi qu'à une initiation aux techniques de progression sur corde sur le mur d'escalade du gymnase.

09- LP J. Durroux Ferrière projet « école ouverte » :

Ce projet a obtenu le label FFS.

Par conventionnement avec le lycée en date du 28/11/2019 et l'avenant pour l'année scolaire 2019-2020 il était prévu 6 demi-journées de spéléologie encadrées par un DE spéléo.

Seules 2 sorties à la grotte de l'Ermite ont pu être réalisées, l'une le 11 décembre 2019 avec 10 élèves et l'autre le 22 janvier 2020 avec 4 élèves.

Pour l'année scolaire 2020-2021, aucune sortie n'a été organisée en 2020 mais 4 sorties sont prévues sur le premier semestre 2021 dans l'avenant à la convention signé le 12/01/2021.

09- LP J. Durroux Ferrière projet pluridisciplinaire classe de 3ième :

Ce projet a obtenu le label FFS.

Par conventionnement avec le lycée en date du 16/11/2019 et l'avenant pour l'année scolaire 2019-2020 il était prévu 6 demi-journées (3 par élèves) de spéléologie encadrées par un DE spéléo et au moins une intervention en classe par un spéléologue. Ce projet pluridisciplinaire concerne une classe de 24 élèves de 3ième Préparation Métier est intitulé « Terre courage ». L'objectif général est de favoriser la découverte du milieu montagnard Ariégeois par la pratique de différentes APPN dont la spéléologie et de travaux pluridisciplinaires à partir de ces pratiques de terrain.

Après une intervention en classe de Nicole Ravaiau le 10/12/2019 une première sortie a eu lieu le 13/12/2019 à la grotte de Sabart (16 élèves (9 + 7) et 2 enseignants).

Une 2ième journée a été réalisée le 25 février 2020 à la grotte de l'Ermite.

66- Lycée Déodat de Séverac.

Sur 2020, une seule sortie canyon a pu avoir lieu, le 11 septembre (16 élèves).

Toutes les autres actions prévues sur l'année ont dû être annulées : le camp spéléo d'octobre (4 jours à 16 élèves), 2 sorties spéléo en juin (2 fois 16 élèves), 1 sortie canyon en octobre (16 élèves), 3 sorties sur le terrain pour faire des relevés (3 fois 16 élèves).

BUDGET REALISE

Compte de résultat général CSRO réalisé 2020

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

Compte de résultat réalisé

Exercice 2020

Charges		Produits	
600- Achats		700- Produits des activités	
600- Achats		7013- Inscriptions des participants	17 886,00
6022- Fournitures consommables	174,16	7014- Vente de produits (livrets sentiers)	402,53
6030- Matériel spécifique	12 749,21	7083- Part licence rég. attribuée à l'emploi	8 785,25
6040- Prestation de services - impression	2 349,60	7085- Participation des CDS	9 178,28
6040- Prestation de services – impression (dons)	28,80	7087- Participation Clubs	4 838,72
6042- Prestation des services - analyses	2 904,00	7088- Prestation des services	6 478,81
6043- Prestation des services - autres	17 308,20		
6064- Fournitures de bureau	39,76		
Total 600- Achats	35 553,73	Total 700- Produits des activités	47 569,59
610- Services extérieurs		740- Subventions d'exploitation	
613- Locations	3 810,50	7418- ANS	15 200,00
613- Locations (dons)		7418- Etat emplois aidés (aide Covid)	3 775,00
614- Frais matériel cadre	714,93	7420- DREAL	4 787,60
614- Frais matériel cadre (dons)	1 297,17	7422- DRJSCS – BOP	3 500,00
616- Assurances	131,00	7422- DRJSCS – FDVA	3 000,00
Total 610- Services extérieurs	5 953,60	7441- Conseil Régional	13 857,95
620- Autres charges externes			
6251- Frais de déplacements	5 062,98		
6251- Frais de déplacements (dons)	1 865,36	En attente versement au 31/12/20	
6252- Frais de restauration	2 855,93	7450- Fonds européens	5 000,00
6253- Frais d'hébergement	9 145,60	7419- Agence de l'Eau	2 000,00
6261- Frais postaux	2 074,11		
6262- Frais téléphoniques	187,31		
6276- Services bancaires	105,94		
Total 620- Autres charges externes	21 297,23	Total 740- Subventions d'exploitation	51 120,55
640- Charges de personnel		746- Partenaires privés	
641- Rémunérations	20 427,92	7460- FFS	3 385,24
645-646- Charges sociales, prévoyance	15 009,00		
6475- Médecine du travail	93,60		
6476- Formation	551,67		
648- Gratification de stage			
648- Service civique			
Total 640- Charges de personnel	36 082,19	Total 746- Partenaires privés	3 385,24
650-Autres charges de gestion courante		750- Autres produits de gestion courante	
6571- Aides versées aux structures et licenciés FFS	9 241,51	7560- Cotisations des adhérents	7 047,45
6583-Cotisations organismes extérieurs	527,67	Total 750- Autres produits de gestion courante	7 047,45
		760- Produits financiers	
		761- Intérêts bancaires	51,59
Total 650-Autres charges de gestion courante	9 769,18	Total 760- Produits financiers	51,59
670-Charges exceptionnelles		770- Produits exceptionnels	
Achats parts sociales	12,60	7713- Libéralités perçues	3 191,33
Total 670- Charges exceptionnelles	12,60	Total 770- Produits exceptionnels	3 191,33
Fonds dédiés BOP	1 300,00		
Fonds dédiés ANS	1 300,00		
Excédent d'exploitation	1097,22	Déficit d'exploitation	
Total Charges	112 365,75	Total Produits	112 365,75
Total Charges sans fonds dédiés	109 765,75	Total Produits sans fonds dédiés	109 765,75

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

Bilan trésorerie 2020

Total Banque 31/12/2020	40 139,34 €	**Réserves au 31/12/2019**	44 647,25 €
Créances 2020	22 425,96 €		
Charges d'avance 2021	1 000,00 €	Résultat 2020	1 097,22 €
Fonds dédiés	-7 600,00 €		
Dettes 2020	-10 220,82 €		
TOTAL ACTIF	**45 744,47 €**	**TOTAL PASSIF**	**45 744,47 €**

Comité de Spéléologie Régional
Solde des comptes en euros au 31 décembre

N° Cpte	Banque	LIBELLE COMPTES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
070	CA	Général	170,47	194,67	3 005,73	1 108,65	264,81	708,43	4 936,65	247,41	1 253,08	4 131,03	1 488,30	638,53	638,53	638,53	638,53	638,53
753	BP	Général	589,63	1 000,39	547,92	540,49	1 000,83	807,02	164,37	1 000,85	1 448,34	1 172,60	7 634,55	4 279,76	0,00	0,00	0,00	0,00
454	BP	Général												2 028,16	2 000,55	2 031,12	2 000,84	2 045,36
071	CA	Divers (Fermé)	364,95	1 613,35	6 109,56	4 117,22	27,82	44,36	25,32	17,77								
074	CA	Divers (Fermé)	148,85	48,85	8,85													
959	CA	CES - CAE (Fermé)	416,61	23,28	0,28													
886	CA	Technicienne environnement (fermé)	801,66	358,18	2 171,76	419,38	25,44	9,29										
848	CA	CE Général	15 695,17	1 780,03	580,73	1 120,19	126,25	10 678,46	1 945,54	22 469,43	15 081,43	7 579,88	2 593,11	3 098,33	3 101,42	3 104,52	3 107,22	3 108,77
953	BP	CE Général	10 312,00	32 744,75	25 946,60	33 932,65	28 484,97	26 835,24	45 897,07	16 590,74	22 571,29	15 430,98	7 763,61	16 765,34	24 249,32	38 691,16	40 056,75	33 338,68
816	CA	CE - Emploi (fermé)	6 436,31	1 171,51	7 253,01	610,06	12 016,66	896,51										
814	CA	CE Cotisations (fermé)	2 228,28	3 303,14	209,61	2 523,50	32,13	1 103,28										
	BP	Compte parts sociales								1 008,00	1 008,00	1 008,00	1 008,00	1 008,00	1 008,00	1 008,00	1 008,00	1 008,00
		TOTAL	**37 163,93**	**42 238,15**	**45 834,05**	**44 372,14**	**41 978,91**	**41 082,59**	**52 968,95**	**41 334,20**	**41 362,14**	**29 322,49**	**20 487,57**	**27 818,12**	**30 997,82**	**45 473,33**	**46 811,34**	**40 139,34**

BUDGET PREVISIONNEL

Compte de résultat prévisionnel du CSR
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

Charges		Produits	
600- Achats		700- Produits des activités	
6022- Fournitures consommables	524,00	7011- Abonnements	0,00
6025- Matériel informatique	0,00	7013- Inscriptions des participants	25 828,00
6030- Matériel spécifique	10 840,00	7014- Vente de produits (livrets sentiers)	440,00
6040- Prestation de services - impression	2 580,00	7083- Part licence rég. attribuée à l'emploi	8 700,00
6043- Prestation des services - autres	31 050,00	7085- Participation des CDS (emploi, actions)	11 090,00
6044- Prestation des services - sorties	4 600,00	7088- Prestations de services	1 300,00
6064- Fournitures bureau	150,00	7090- Participation structures fédérées	603,00
Total 600- Achats	49 744,00	Total 700- Produits des activités	47 961,00
610- Services extérieurs		740- Subventions d'exploitation	
613- Locations	3 494,00	7418- ANS 2021	16 500,00
614- Frais matériel cadre	2 848,00	7418- ANS 2020 (fonds dédiés)	1 300,00
616- Assurances	477,00	7414- Agence de l'Eau	11 400,00
Total 610- Services extérieurs	6 819,00	7020- DREAL	6 000,00
620- Autres charges externes		7422- DRJSCS (dont 1300 € BOP 2020 fonds dédiés)	4 800,00
6251- Frais de déplacements	8 100,00	7422- FDVA	8 000,00
6252- Frais de restauration	6 135,00	7441- Conseil Régional	18 000,00
6253- Frais d'hébergement	13 753,00		
6261- Frais postaux	2 360,00		
6263- Frais internet	180,00	7491- Fonds européens	3 000,00
6276- Services bancaires – virements	40,00		
6273- Services bancaires - Magic réserve	50,00		
Total 620- Autres charges externes	30 618,00	Total 740- Subventions d'exploitation	69 000,00
640- Charges de personnel		746- Partenaires privés	
641- Rémunérations	20 500,00		
645-646- Charges sociales, prévoyance	15 000,00	7490- Autres	11 470,00
6475- Médecine du travail	100,00		
6476- Formation	600,00		
Total 640- Charges de personnel	36 200,00	Total 746- Partenaires privés	11 470,00
650-Autres charges de gestion courante		750- Autres produits de gestion courante	
6571- Aides versées aux structures et licenciés FFS	12 550,00	7560- Cotisations des adhérents	7 000,00
		Total 750- Autres produits de gestion courante	7 000,00
6583-Cotisations organismes extérieurs	550,00	760- Produits financiers	
		761- Intérêts bancaires	
Total 650-Autres charges de gestion courante	13 100,00	Total 760- Produits financiers	0,00
670-Charges exceptionnelles		770- Produits exceptionnels	
		7713- Libéralités perçues	1 050,00
Total 670- Charges exceptionnelles	0,00	Total 770- Produits exceptionnels	1 050,00
Total Charges	**136 481,00**	**Total Produits**	**136 481,00**